

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-DE-L'ACHIGAN

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉMOLITION

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée, directrice générale/secrétaire-trésorière, de la susdite municipalité, **qu'il y aura une rencontre du Comité de Démolition le mardi 29 juin 2021.**

Au cours de cette séance, le Comité de Démolition doit statuer sur la demande de démolition du bâtiment suivant:

BÂTIMENT PRINCIPAL CONCERNÉ:

ADRESSE VISÉE : 855, RANG DE LA RIVIÈRE NORD

Identification du site concerné:

L'immeuble est situé sur le lot 4 047 039 dont l'adresse civique est le 855, rang de la Rivière Nord, à Saint-Roch-de-l'Achigan, propriété de Les Pétroles Expert Inc.

OPPOSITION

Toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les dix (10) jours de la date de publication ou, à défaut, dans les dix (10) jours qui suivent l'affichage de l'avis sur le bâtiment concerné, faire connaître par écrit son opposition à la secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan par écrit à l'adresse courriel suivante : **dg@sra.quebec**

Donné à Saint-Roch-de-l'Achigan ce 17^e jour du mois de juin 2021.

(Original signé)

Marie-Josée Masson
Directrice générale et secrétaire-trésorière